

L'UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE

**PARTENAIRE UNIVERSITAIRE PRIVILEGIE  
DANS LES CARAIBES ET LES AMERIQUES**

L'Université des Antilles et de la Guyane bénéficie d'une situation géographique privilégiée : **université française de la Caraïbe** (par ses implantations en Guadeloupe et en Martinique) et **de l'Amérique du Sud** (par ses implantations en Guyane), elle est - comme l'écrit son Président, le Professeur Jacques Portecop- "à la confluence de trois continents (Europe, Amérique, Afrique)".

Son "éclatement sur trois Départements-Régions" qui peut être un handicap au niveau de la communication, devient un atout au niveau des relations internationales.

Riche en effet de cette diversité géographique et culturelle, à laquelle s'ajoute son **potentiel scientifique**, l'UAG dispose de **vastes possibilités de développement**, qui peuvent se concrétiser à la faveur d'une **ouverture internationale judicieusement menée**.

**1 - DES PARTENARIATS POSSIBLES**

L'éventail des formations offertes et des recherches menées permet à l'UAG de s'imposer comme un **partenaire régional privilégié**, auprès des universités des Caraïbes, de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud (anglophones, créolophones, francophones, hispanophones, lusophones, néerlandophones), mais aussi de l'Amérique du Nord (anglophones et francophones), tant au niveau de l'enseignement qu'à celui de la recherche. L'UAG peut **offrir** son expertise ; elle peut aussi **recevoir** des collaborations extérieures, notamment pour ses projets de recherche appliquée spécifiques à la région.

Avec Haïti et le Canada, la **francophonie partagée** constitue un atout supplémentaire et permet d'envisager une plus grande diversification des échanges - ces échanges n'étant pas de même nature pour Haïti (davantage assistance à un pays en développement) que pour le Canada (véritable partenariat au niveau de l'excellence scientifique). Une coopération universitaire tripartite pourrait, en l'occurrence, être mise en oeuvre, et l'UAG en serait l'élément moteur.

L'UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE

PARTENAIRE UNIVERSITAIRE PRIVILEGIEE  
DANS LES CARAIQUES ET LES AMERIQUES

L'Université des Antilles et de la Guyane bénéficie d'une situation géographique privilégiée : université française de la Caraïbe (par ses implantations en Guadeloupe et en Martinique) et de l'Amérique du Sud (par ses implantations en Guyane), elle est - comme l'écrit son Président, le Professeur Jacques Portocarrero - "à la confluence de trois continents (Europe, Amérique, Afrique)".

Son "éclatement sur trois Départements-Régions" qui peut être un handicap au niveau de la communication, devient au tout au niveau des relations internationales.

Riches en effet de cette diversité géographique et culturelle, à laquelle s'ajoute son potentiel scientifique, l'UAG dispose de vastes possibilités de développement, qui peuvent se concrétiser à la faveur d'une ouverture internationale judicieusement menée.

I - DES PARTENARIATS POSSIBLES

L'éventail des formations offertes et des recherches menées permet à l'UAG de s'imposer comme un partenaire régional privilégié, auprès des universités des Caraïbes, de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud (anglophones, créolophones, francophones, hispanophones, lusophones, néerlandophones), mais aussi de l'Amérique du Nord (anglophones et francophones), tant au niveau de l'enseignement qu'à celui de la recherche. L'UAG peut offrir son expertise ; elle peut aussi recevoir des collaborations extérieures, notamment pour ses projets de recherche appliqués spécifiques à la région.

Avec Haïti et le Canada, la francophonie partagée constitue un atout supplémentaire et permet d'envisager une plus grande diversification des échanges - ces échanges n'étant pas de même nature pour Haïti (avantage assisté à un pays en développement) que pour le Canada (véritable partenariat au niveau de l'excellence scientifique). Une coopération universitaire tripartite pourrait, en l'occurrence, être mise en œuvre et l'UAG en serait l'élément moteur.

Par ailleurs, de par son implantation dans la Caraïbe et en Amérique et sa participation à des réseaux universitaires régionaux, l'UAG - université française, donc européenne - peut apparaître comme le **trait d'union obligé** pour la mise en oeuvre de projets de coopération universitaire **entre l'Europe - voire l'Afrique - et la zone Caraïbe-Amérique**. De part et d'autre, l'UAG présente par sa double appartenance, un intérêt certain : valorisation du potentiel français et européen ; valorisation du potentiel caraïbe et américain.

Il appartient à l'UAG de rentabiliser ce capital relationnel au bénéfice du développement et du rayonnement de ses structures d'enseignement et de recherche.

## 2 - LA "MISE SUR ORBITE" INTERNATIONALE

Cette "mise sur orbite" de l'UAG à l'échelle internationale doit, toutefois, se faire **progressivement et sélectivement**.

Le développement des relations universitaires internationales ne peut se faire tous azimuts : des **priorités collectives** doivent être dégagées par l'université concernée, au fil des années, compte tenu de ses objectifs au niveau de l'enseignement et à celui de la recherche.

Il en va ainsi pour l'UAG qui doit s'affirmer à l'échelle internationale dans ce qu'elle a de **plus performant**, exporter et confronter son savoir et son savoir faire ; mais aussi bénéficier des expertises et de la collaboration d'autres universités, notamment dans des projets qu'elle juge prioritaires et pour lesquels elle ne dispose pas ou peu de personnes ressources.

Une **réciprocité** - même partielle - sera à chaque fois recherchée, afin de permettre la mise en oeuvre d'un véritable partenariat, condition sine qua non du développement harmonieux de chacun et de la pérennité de la coopération.

## 3 - LES PREREQUIS

Cette "mise en orbite" nécessite un certain nombre de prérequis, notamment au niveau de la connaissance précise des relations internationales déjà engagées et des projets à privilégier, mais aussi et surtout des capacités réelles de prospection, de gestion et d'évaluation.

Par ailleurs, de par son implantation dans la Caraïbe et en Amérique et sa participation à des réseaux universitaires régionaux, l'UAG - université française, donc européenne - peut apparaître comme le trait d'union obligé pour la mise en œuvre de projets de coopération universitaire entre l'Europe - voire l'Afrique - et la zone Caraïbe-Amérique. De part et d'autre, l'UAG présente par sa double appartenance, un intérêt certain : valorisation du potentiel français et européen ; valorisation du potentiel caribbe et américain.

Il appartient à l'UAG de rentabiliser ce capital relationnel au bénéfice du développement et du rayonnement de ses structures d'enseignement et de recherche.

### 2 - LA "MISE SUR ORBITE" INTERNATIONALE

Cette "mise sur orbite" de l'UAG à l'échelle internationale doit, toutefois, se faire progressivement et sélectivement.

Le développement des relations universitaires internationales ne peut se faire tous azimuts : des priorités collectives doivent être dégagées par l'université concernée, au fil des années, compte tenu de ses objectifs au niveau de l'enseignement et à celui de la recherche.

Il en va ainsi pour l'UAG qui doit s'affirmer à l'échelle internationale dans ce qu'elle a de plus performant, exporter et confronter son savoir et son savoir faire ; mais aussi bénéficier des expertises et de la collaboration d'autres universités, notamment dans des projets qu'elle juge prioritaires et pour lesquels elle ne dispose pas ou peu de personnes ressources.

Une réciprocité - même partielle - sera à chaque fois recherchée, afin de permettre la mise en œuvre d'un véritable partenariat, condition sine qua non du développement harmonieux de chacun et de la pérennité de la coopération.

### 3 - LES PREREQUIS

Cette "mise en orbite" nécessite un certain nombre de prérequis, notamment au niveau de la connaissance précise des relations internationales déjà engagées et des projets à privilégier, mais aussi et surtout des capacités réelles de projection, de gestion et d'évaluation.

### 3.1 - Renforcement de la Cellule des Relations internationales par la création d'un Service

La Cellule des Relations internationales de l'UAG, dirigée avec dynamisme par le Professeur Alain Yacou, a su, depuis sa constitution, développer d'importants contacts avec des universités étrangères, contacts qu'il convient de solidifier et de faire fructifier.

Pour ce faire, à l'image de ce qui peut exister dans d'autres universités confrontées à des défis internationaux, la Cellule des Relations internationales de l'UAG devrait être appuyée par un **Service des Relations internationales, organe exécutif permanent** qui permettrait d'assurer la continuité administrative et la liaison :

- suivi et gestion ;
- sensibilisation et information ;
- expertise, prospection et représentation ;
- analyse et évaluation.

Le Service déchargerait par là-même la Cellule de ces activités fondamentales qu'elle n'a pas toujours le temps de mener, pour lui permettre de se consacrer pleinement à la définition des grandes orientations en fonction des priorités de l'UAG et de ses différentes constituantes, et des contacts scientifiques qu'elle a au niveau international.

Le Service des relations internationales serait l'interlocuteur privilégié pour la mise en oeuvre des projets de coopération, chargé d'établir une liaison permanente avec l'administration, les enseignants-chercheurs et les partenaires extérieurs, en étroite relation avec la Cellule des Relations internationales. Il constituerait la **structure de service**, disposant d'un **savoir faire**, à laquelle pourraient s'adresser les différentes composantes de l'UAG pour l'élaboration et la réalisation de leurs projets de coopération.

### 3.2 - Etat des lieux

Le Service aurait pour première tâche de procéder à un état des lieux exhaustif :

- recensement des **accords de coopération**, réels ou potentiels, conclus depuis l'origine de l'université ;
- inventaire des **activités** concrètes de coopération, avec distinction entre les projets individuels et les projets collectifs : nature de ces activités (missions d'enseignement, de recherche, d'expertise ; échanges d'étudiants ; formations régionales ; recherche partagée ; colloques ; publications ; etc.), description précise et chiffrée (nombre et coût de ces échanges) ;

### 3.1 - Renforcement de la Cellule des Relations Internationales par la création d'un Service

La Cellule des Relations Internationales de l'UAG, dirigée avec dynamisme par le Professeur Alain Yacon, a eu, depuis sa constitution, développer d'importants contacts avec des universités étrangères, contacts qu'il convient de consolider et de faire fructifier.

Pour ce faire, à l'image de ce qui peut exister dans d'autres universités confrontées à des défis internationaux, la Cellule des Relations Internationales de l'UAG devrait être appuyée par un Service des Relations Internationales, organe exécutif permanent qui permettrait d'assurer la continuité administrative et la liaison :

- suivi et gestion ;
- sensibilisation et information ;
- expertises, prospection et représentation ;
- analyse et évaluation.

Le Service déchargerait par là-même la Cellule de ces activités fondamentales qu'elle n'a pas toujours le temps de mener, pour lui permettre de se consacrer pleinement à la définition des grandes orientations en fonction des priorités de l'UAG et de ses différentes constituantes, et des contacts scientifiques qu'elle a au niveau international.

Le Service des relations internationales serait l'interlocuteur privilégié pour la mise en oeuvre des projets de coopération, chargé d'établir une liaison permanente avec l'administration, les enseignants-chercheurs et les partenaires extérieurs, en étroite relation avec la Cellule des Relations Internationales. Il constituerait la structure de service, disposant d'un savoir faire, à laquelle pourraient s'adresser les différentes composantes de l'UAG pour l'élaboration et la réalisation de leurs projets de coopération.

### 3.2 - Etat des lieux

Le Service aurait pour première tâche de procéder à un état des lieux exhaustif :

- recensement des accords de coopération, réels ou potentiels, conclus depuis l'origine de l'université ;
- inventaire des activités concrètes de coopération, avec distinction entre les projets individuels et les projets collectifs ; nature de ces activités (missions d'enseignement, de recherche, d'expertise ; échanges d'étudiants ; formations régionales ; recherche partagée ; colloques ; publications ; etc.), description précise et chiffrée (nombre et coût de ces échanges) ;

- actualisation des données relatives à la participation de l'université et de ses enseignants-chercheurs aux **rencontres internationales** (institutionnelles, scientifiques), leur collaboration aux **publications scientifiques**, etc.

Cet état des lieux serait l'occasion de la constitution d'une **documentation minimale** sur les relations internationales de l'université. Le traitement de l'information serait **informatisée** et donnerait lieu à l'élaboration d'un **document de référence**, régulièrement mis à jour, véritable **"tableau de bord"** de la coopération internationale de l'UAG.

### 3.3 - Identification des objectifs

A partir de ce recensement et de l'analyse des données, des **axes prioritaires de coopération** (**disciplines et thèmes, partenaires, modalités**) pourraient être dégagés par l'UAG, en fonction :

- de la réussite des projets déjà réalisés, certains méritant d'être confortés ;
- des possibilités offertes par des accords potentiels qu'il conviendrait de concrétiser ;
- des priorités définies par l'UAG au niveau du développement et de la valorisation des enseignements et des recherches, ainsi qu'au niveau de l'identification des collaborations extérieures, priorités qui peuvent amener la réalisation de nouveaux partenariats.

Un **document de synthèse** serait élaboré, rendant compte des objectifs ainsi définis. Il mettrait en évidence les **capacités de l'UAG, autour de projets mobilisateurs**, et constituerait sa **carte de visite** auprès des partenaires extérieurs. Ce document bénéficierait d'un support de qualité ; il serait le témoignage tout à la fois de la **compétitivité scientifique de l'UAG** et de son **opérationnalité**.

## 4 - CONTRIBUTIONS FINANCIERES

Fort de cette entreprise préliminaire de rationalisation, l'UAG pourrait entreprendre une vaste opération de sensibilisation auprès des **différents bailleurs de fonds** :

- **régionaux** (Conseils généraux et régionaux, Municipalités, entreprises notamment éditeurs, fondations, associations, etc.),

- actualisation des données relatives à la participation de l'université et de ses enseignants-chercheurs aux rencontres internationales (institutionnelles, scientifiques), leur collaboration aux publications scientifiques, etc.

Cet état des lieux serait l'occasion de la constitution d'une documentation minimale sur les relations internationales de l'université. Le traitement de l'information serait informatisé et donnerait lieu à l'élaboration d'un document de référence, régulièrement mis à jour, véritable "tableau de bord" de la coopération internationale de l'UAG.

### 3.3 - Identification des objectifs

A partir de ce recensement et de l'analyse des données, des axes prioritaires de coopération (disciplines et thèmes, partenaires, modalités) pourraient être dégagés par l'UAG, en fonction :

- de la réussite des projets déjà réalisés, certains méritant d'être confortés ;

- des possibilités offertes par des accords potentiels qu'il conviendrait de concrétiser ;

- des priorités définies par l'UAG au niveau du développement et de la valorisation des enseignements et des recherches, ainsi qu'au niveau de l'identification des collaborations extérieures, prioritaires qui peuvent amener la réalisation de nouveaux partenariats.

Un document de synthèse serait élaboré, rendant compte des objectifs ainsi définis. Il mettrait en évidence les capacités de l'UAG, autour de projets mobilisateurs, et constituerait sa carte de visite auprès des partenaires extérieurs. Ce document bénéficierait d'un appui de qualité ; il serait le témoignage tout à la fois de la compétitivité scientifique de l'UAG et de son opérationnalité.

### 4 - CONTRIBUTIONS FINANCIERES

Fortes de cette entreprise préliminaire de rationalisation, l'UAG pourrait entreprendre une vaste opération de sensibilisation auprès des différents bailleurs de fonds :

- régionaux (Conseils généraux et régionaux, Municipalités, entreprises notamment éditeurs, fondations, associations, etc.),



- nationaux (Ministères de l'Education, des Affaires étrangères, de la Coopération, des DOM-TOM, Fonds de coopération régionale Caraïbes-Guyanes, Ambassades de France, Missions françaises de coopération et d'action culturelle, centres culturels, Alliance française, entreprises notamment éditeurs, fondations, associations, etc.),

- internationaux (UNESCO, OMS, PNUD, FAO, OMM, ONUDI, PNUE, CCE, ACCT, AUPELF-UREF, UNICA, UDUAL, O.F.Q.J., ambassades latino-américaines et nord-américaines, centres culturels, universités de la région, etc.).

Cette sensibilisation globale qui concerne la totalité des projets identifiés - se distinguant d'un démarchage au coup par coup qui peut s'avérer préjudiciable -, devrait se faire selon les procédures spécifiques à chaque bailleur de fonds, et en étroite relation avec les partenaires universitaires extérieurs engagés dans ces projets de coopération, de manière à parvenir à une action conjuguée.

Un Fonds de coopération pourrait ultérieurement être créé et permettre, par son institutionnalisation, de dépasser l'étape initiale du financement ponctuel, tout en favorisant l'effet démultiplicateur à partir d'une dotation initiale régulière. Les Conseils régionaux, notamment, pourraient être étroitement associés au développement de ce Fonds.

Les conditions d'accueil des professeurs et des étudiants étrangers devraient, dès lors, faire l'objet d'une amélioration. A cet égard, l'important projet de création d'une "Maison des pays de la Caraïbe et de l'Amérique latine", retenu par l'UAG dans son contrat quadriennal de développement, pourrait bénéficier de financements appropriés.

\* \*  
\*



Le rapport du **Comité national d'évaluation** (juin 1991) analyse fort bien l'important rôle international qu'est appelée à jouer l'Université des Antilles et de la Guyane, eu égard aux intérêts de la France, des Régions Guadeloupe, Guyane et Martinique, des Etats étrangers (notamment ceux de la zone Caraïbe-Amérique), enfin de l'université elle-même ; intérêts multiples qui se rejoignent et doivent permettre à l'UAG de devenir un "foyer de rayonnement intellectuel et scientifique" dans la région, mais aussi, par delà, un **partenaire universitaire privilégié dans les Caraïbes et les Amériques**, pour les universités de la région et celles d'Europe, voire d'Afrique.

L'UAG ne saurait manquer ce rendez-vous international en cette fin du vingtième siècle. Elle s'est déjà engagée, avec dynamisme et succès, sur différentes voies de coopération universitaires. Une nouvelle étape doit à présent être franchie, celle de la **structuration** à laquelle se réfère le Comité national d'évaluation et pour laquelle il émet des recommandations.

Par la mise en place d'un **dispositif opérationnel**, l'UAG doit se donner les moyens qui lui permettront d'affirmer sa volonté d'ouverture et de répondre aux différentes attentes placées en elle.

mars 1992

MG/

Le rapport du Comité national d'évaluation (juin 1991) analyse fort bien l'important rôle international qu'est appelée à jouer l'Université des Antilles et de la Guyane, en regard aux intérêts de la France, des Régions Guadeloupe, Guyane et Martinique, des États étrangers (notamment ceux de la zone Caraïbe-Amérique), enfin de l'université elle-même; intérêts multiples qui se rejoignent et doivent permettre à l'UAG de devenir un "foyer de rayonnement intellectuel et scientifique" dans la région, mais aussi, par delà, un partenaire universitaire privilégié dans les Caraïbes et les Amériques, pour les universités de la région et celles d'Europe, voire d'Afrique.

L'UAG ne saurait manquer ce rendez-vous international en cette fin du vingtième siècle. Elle s'est déjà engagée, avec dynamisme et succès, sur différentes voies de coopération universitaires. Une nouvelle étape doit à présent être franchie, celle de la structuration à laquelle se réfère le Comité national d'évaluation et pour laquelle il émet des recommandations.

Par la mise en place d'un dispositif opérationnel, l'UAG doit se donner les moyens qui lui permettront d'affirmer sa volonté d'ouverture et de répondre aux différentes attentes placées en elle.

Paris 1992  
MVA

## ANNEXE I

## DEVELOPPEMENT DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'UAG

PROJET DE CALENDRIER 1992-95

|                |   |
|----------------|---|
| 1992-93        | MISE EN PLACE   |
| Septembre 92   | Création du Service des relations internationales de l'UAG.<br>Dans un premier temps : un responsable, un bureau (avec possibilité d'extension ultérieure) ; équipement, dont un micro-ordinateur avec imprimante laser, une photocopieuse, une ligne téléphonique internationale et un télécopieur ; possibilité de bénéficier des services de secrétariat et de messagerie.   |
| Oct. - nov. 92 | Inventaire et analyse des projets existants et des perspectives : 1 mission dans les autres implantations de l'UAG (7 jours) ; traitement informatique ; élaboration et diffusion d'un <u>Répertoire des relations internationales de l'UAG</u> (mis à jour périodiquement).  |
| Décembre 92    | Identification des priorités et des stratégies ; sensibilisation : réunions à l'UAG ; impression d'une plaquette d'information et d'affiches ; vaste sensibilisation par courrier ; préparation d'une Université d'été (permettant l'accueil d'étudiants et d'enseignants étrangers) ; programmation d'un colloque international sur un thème d'intérêt régional (décembre 1993) ; mise en oeuvre d'une étude de faisabilité sur la création d'un Fonds de coopération. |
| Janvier 93     | Prospection au Canada (Québec, ainsi que Nouveau Brunswick et Ontario) : 1 mission (14 jours).<br><br>Mise en oeuvre des projets de coopération avec le Canada.   |
| Février 93     | Prospection dans la Caraïbe (République dominicaine, Haïti, Jamaïque, Porto Rico, Sainte Lucie, Trinidad) : 1 mission (21 jours).   |

DEVELOPPEMENT DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'UAG

PROJET DE CALENDRIER 1992-93

MISE EN PLACE

1992-93

|   |   |
|---|---|
| Septembre 92  | Création du Service des relations internationales de l'UAG. Dans un premier temps : un responsable, un bureau (avec possibilité d'extension ultérieure) ; équipement, dont un micro-ordinateur avec imprimante laser, une photocopieuse, une ligne téléphonique internationale et un télécopieur ; possibilité de bénéficier des services de secrétariat et de messagerie.  |
| Oct. - nov. 92  | Inventaire et analyse des projets existants et des perspectives : 1 mission dans les autres implantations de l'UAG (7 jours) ; traitement informatique ; élaboration et diffusion d'un Répertoire des relations internationales de l'UAG (mise à jour périodiquement).  |
| Décembre 92   | Identification des priorités et des stratégies ; sensibilisation : réunions à l'UAG ; impression d'une plaquette d'information et d'affiches ; vaste sensibilisation par courrier ; préparation d'une Université d'été (permettant l'accueil d'étudiants et d'enseignants étrangers) ; programmation d'un colloque international sur un thème d'intérêt régional (décembre 1993) ; mise en oeuvre d'une étude de faisabilité sur la création d'un Fonds de coopération. |
| Janvier 93  | Prospection au Canada (Québec, ainsi que Nouveau Brunswick et Ontario) : 1 mission (14 jours).  |
| Mise en oeuvre des projets de coopération avec le Canada. |   |
| Février 93  | Prospection dans la Caraïbe (République dominicaine, Haïti, Jamaïque, Porto Rico, Sainte Lucie, Trinitad) : 1 mission (21 jours).   |

- Mars - avril 93      **Prospection en Amérique latine** (Brésil, Colombie, Costa Rica, Mexique, Venezuela) : 1 mission (21 jours).
- Mise en oeuvre des projets de coopération avec la Caraïbe et l'Amérique latine, et suivi des projets avec le Canada.
- Mai 93      **Prospection en Europe** (Belgique, France) : 1 mission (14 jours).
- Mise en oeuvre des projets de coopération avec l'Europe.
- Création et diffusion du Bulletin de liaison du Service des relations internationales de l'UAG.
- Juin 93      **Mission d'information et de suivi dans les autres implantations de l'UAG** (7 jours).
- Préparation de la première Université d'été.
- Juillet 93      Réalisation de la première Université d'été.
- 1993-94      **CONSOLIDATION**
- Sept - oct. 93      **Programmation** des activités de coopération universitaire pour l'année universitaire 1993-94.
- Elaboration et diffusion de la mise à jour du Répertoire des relations internationales de l'UAG.
- Novembre 93      **Accueil d'une délégation d'universités canadiennes.**
- Décembre 93      **Organisation et tenue d'un colloque international** (thème d'intérêt régional à préciser).
- Présentation du projet de **Revue internationale de l'UAG**, revue annuelle permettant notamment la publication des travaux de colloques internationaux organisés à l'UAG.

Prospection en Amérique latine (Brésil, Colombie, Costa Rica, Mexique, Venezuela) : 1 mission (21 jours).

Mars - avril 93

Mise en oeuvre des projets de coopération avec la Caraïbe et l'Amérique latine, et suivi des projets avec le Canada.

Prospection en Europe (Belgique, France) : 1 mission (14 jours).

Mai 93

Mise en oeuvre des projets de coopération avec l'Europe.

Création et diffusion du Bulletin de liaison du Service des relations internationales de l'UAG.

Mission d'information et de suivi dans les autres implantations de l'UAG (7 jours).

Juin 93

Préparation de la première Université d'été.

Réalisation de la première Université d'été.

Juillet 93

CONSOLIDATION

1993-94

Programmation des activités de coopération universitaire pour l'année universitaire 1993-94.

Sept - oct. 93

Elaboration et diffusion de la mise à jour du Répertoire des relations internationales de l'UAG.

Accueil d'une délégation d'universités canadiennes.

Novembre 93

Organisation et tenue d'un colloque international (thème d'intérêt régional à préciser).

Décembre 93

Présentation du projet de Revue internationale de l'UAG, revue annuelle permettant notamment la publication des travaux de colloques internationaux organisés à l'UAG.



- Janvier 94                   Elaboration et diffusion de la Lettre de liaison du Service des relations internationales de l'UAG.
- Mission de suivi en Europe (14 jours).
- Février 94                   Préparation de la réunion avec les bailleurs de fonds (Conseils régionaux, généraux, municipalités, Ministères des Affaires étrangères, de la Coopération, des DOM-TOM, Fonds de coopération régionale Caraïbes-Guyanes, Office franco-québécois pour la jeunesse, Commission des Communautés européennes, entreprise privées, etc.) pour la création du Fonds de coopération de l'UAG.
- Mission de suivi dans les autres implantations de l'UAG (10 jours).
- Mars 94                      Réunion des bailleurs de fonds.
- Création du Fonds de coopération de l'UAG et mise en place du Comité de gestion.
- Avril 94                     Elargissement du Service des relations internationales :  
une secrétaire, un bureau supplémentaire, équipement dont un micro-ordinateur et une imprimante.
- Suivi de la réunion du Comité de gestion du Fonds de coopération de l'UAG.
- Impression d'une nouvelle plaquette d'information et de nouvelles affiches.
- Mai 94                       Mission de suivi dans la Caraïbe et en Amérique latine (pays à préciser en fonction des besoins ; 21 jours).
- Elaboration et diffusion de la Lettre de liaison du Service des relations internationales de l'UAG.
- Juin 94                      Mission d'information et de suivi dans les autres implantations de l'UAG (7 jours).
- Préparation de la deuxième Université d'été.
- Juillet 94                   Réalisation de la deuxième Université d'été.

Janvier 94  
 Elaboration et diffusion de la lettre de  
 liaison du Service des relations  
 internationales de l'UAG.

Mission de suivi en Europe (14 jours).

Février 94  
 Préparation de la réunion avec les bailleurs  
 de fonds (Conseils régionaux, généraux,  
 municipalités, Ministères des Affaires  
 étrangères, de la Coopération, des DOM-TOM,  
 Fonds de coopération régionale Caraïbes-  
 Guyanes, Office France-guébécois pour la  
 jeunesse, Commission des Communautés  
 européennes, entreprises privées, etc.) pour  
 la création du Fonds de coopération de l'UAG.

Mission de suivi dans les autres  
 implantations de l'UAG (10 jours).

Réunion des bailleurs de fonds.

Création du Fonds de coopération de l'UAG et  
 mise en place du Comité de gestion.

Avril 94  
 Elargissement du service des relations  
 internationales :  
 une secrétaire, un bureau supplémentaire,  
 équipement dont un micro-ordinateur et une  
 imprimante.

Suivi de la réunion du Comité de gestion du  
 Fonds de coopération de l'UAG.

Impression d'une nouvelle plaquette  
 d'information et de nouvelles affiches.

Mai 94  
 Mission de suivi dans la Caraïbe et en  
 Amérique latine (pays à préciser en fonction  
 des besoins ; 21 jours).

Elaboration et diffusion de la lettre de  
 liaison du Service des relations  
 internationales de l'UAG.

Juin 94  
 Mission d'information et de suivi dans les  
 autres implantations de l'UAG (7 jours).

Préparation de la deuxième Université d'été.

Juillet 94  
 Réalisation de la deuxième Université d'été.

1994-95 DEVELOPPEMENT

Septembre 94 Programmation des activités de coopération universitaire pour l'année universitaire 1994-95.

Elaboration et diffusion de la mise à jour du Répertoire des relations internationales de l'UAG.

Mise en oeuvre de l'étude de faisabilité d'une "Maison des pays de la Caraïbe et de l'Amérique latine".

Consolidation du Service des relations internationales : un messenger à mi-temps et un véhicule de service.

Octobre 94 Lancement de la Revue internationale de l'UAG, avec publication des travaux du colloque international de décembre 1993.

Novembre 94 Mission de suivi dans la Caraïbe et en Amérique latine (pays à préciser en fonction des besoins ; 21 jours).

Décembre 94 Mission de suivi en Europe (10 jours).

Janvier 95 Elaboration et diffusion de la Lettre de liaison du Service des relations internationales de l'UAG.

Février 95 Préparation de la réunion du Comité de gestion du Fonds de coopération de l'UAG.

Mission de suivi dans les autres implantations de l'UAG (7 jours).

Mars 95 Réunion du Comité de gestion du Fonds de coopération de l'UAG.

Examen de l'étude de faisabilité d'une "Maison des pays de la Caraïbe et de l'Amérique latine".

Avril 95 Suivi de la réunion du Comité de gestion du Fonds de coopération de l'UAG.

Mise en oeuvre du projet de création d'une "Maison des pays de la Caraïbe et de l'Amérique latine".

DEVELOPPEMENT

1994-95

Septembre 94 Programmation des activités de coopération universitaire pour l'année universitaire 1994-95.

Elaboration et diffusion de la mise à jour du Répertoire des relations internationales de l'UAG.

Mise en oeuvre de l'étude de faisabilité d'une "Maison des pays de la Caraïbe et de l'Amérique latine".

Consolidation du Service des relations internationales : un message à mi-temps et un véhicule de service.

Octobre 94 Lancement de la Revue internationale de l'UAG, avec publication des travaux de colloque international de décembre 1993.

Novembre 94 Mission de suivi dans la Caraïbe et en Amérique latine (pays à préciser en fonction des besoins : 21 jours).

Décembre 94 Mission de suivi en Europe (10 jours).

Janvier 95 Elaboration et diffusion de la lettre de liaison du Service des relations internationales de l'UAG.

Février 95 Préparation de la réunion du Comité de gestion du Fonds de coopération de l'UAG.

Mission de suivi dans les autres implantations de l'UAG (7 jours).

Mars 95 Réunion du Comité de gestion du Fonds de coopération de l'UAG.

Examen de l'étude de faisabilité d'une "Maison des pays de la Caraïbe et de l'Amérique latine".

Avril 95 Suivi de la réunion du Comité de gestion du Fonds de coopération de l'UAG.

Mise en oeuvre du projet de création d'une "Maison des pays de la Caraïbe et de l'Amérique latine".

- Mai 95                    **Mission d'une délégation de l'UAG au Canada**  
(7 jours).
- Elaboration et diffusion de la Lettre de  
liaison du Service des relations  
internationales de l'UAG.
- Juin 95                    **Mission d'information et de suivi dans les**  
**autres implantations de l'UAG** (7 jours).
- Préparation de la troisième Université d'été.
- Juillet 95                **Réalisation de la troisième Université d'été.**

Mission d'une délégation de l'UAG au Canada (7 jours).

Mai 92

Elaboration et diffusion de la lettre de liaison du service des relations internationales de l'UAG.

Mission d'information et de suivi dans les autres implantations de l'UAG (7 jours).

Juin 92

Préparation de la troisième Université d'été.

Réalisation de la troisième Université d'été.

Juillet 92